

Résolution

La Fédération syndicale SUD, réunie en assemblée générale adopte la résolution suivante

Préambule

Considérant la situation actuelle, nous rappelons que nous nous opposons à toute politique de réforme fiscale ayant pour but de réduire les contributions fiscales des entreprises, des actionnaires ou de tout autre groupe social privilégié. Nous rappelons que nous combattons de toutes nos forces la RIE III que le Parlement vaudois vient d'adopter. Dans ce contexte, nous soutenons nos camarades genevois qui sont confronté.e-s aux mêmes réformes et qui sont actuellement en lutte.

Nous soutenons les revendications des travailleuses et travailleurs du secteur public et parapublic genevois, neuchâtelois et du secteur subventionné fribourgeois. Nous appelons à l'extension et à la coordination de toutes ces luttes. Les mouvements de grève et de manifestation nous indiquent la voie efficace et nécessaire pour combattre les attaques que subissent le service public, les travailleurs et travailleuses de tout le pays et la majorité de la population.

Revendications générales

Nous revendiquons un service public égalitaire et universel répondant qualitativement et quantitativement aux besoins de la population, doté de moyens suffisants avec des conditions de travail, des dotations et des salaires dignes, dans le respect et la reconnaissance des travailleuses et des travailleurs. Par conséquent, nous demandons la garantie des salaires, des conditions de travail, de la liberté syndicale et la qualité des prestations du service public et parapublic, notamment en augmentant significativement le nombre de places dans les crèches, dans les EMS et en maintenant des effectifs raisonnables dans les classes.

Conditions de travail

Nous nous opposons à toute restructuration, suppression de postes, accroissement de la charge de travail et de la flexibilité contrainte. En lieu et place de

la recherche toujours plus effrénée de la rentabilité, nous demandons que le temps relationnel soit pris en compte à sa juste valeur. Il faut généraliser l'internalisation de toutes les prestations d'intérêt public. Nous exigeons une organisation démocratique du travail qui garantisse autonomie et liberté dans l'accomplissement de nos tâches, loin des contrôles resserrés, tâtilons et infantilisans d'une hiérarchie croissante.

Salaires et revenu social

Nous luttons pour la revalorisation des fonctions en y incluant des mécanismes de progression tenant compte des années d'expérience, y compris la généralisation du cliquet¹, obtenu par la lutte dans une partie de l'enseignement. Nous demandons que soit pris en compte la pénibilité et les risques socio-professionnels pour accéder à une retraite anticipée assurée financièrement par l'employeur. Nous nous opposons à tout prélèvement punitif sur nos salaires, notamment, l'indexation négative et exigeons l'indexation automatique des salaires, des rentes et des prestations sociales en fonction du coût réel de la vie et des besoins de la population.

Finalement, nous revendiquons un salaire mensuel minimum de 4'000 francs brut versé 13 fois. Nous nous dressons contre la multiplication des contrôles, des contraintes et des sanctions contre les chômeuses et chômeurs, les précaires, les travailleuses et travailleurs en formation, les personnes atteintes dans leur santé et leur intégrité. Elles/ils doivent avoir la garantie d'un revenu social qui permette de vivre dans la dignité et l'autonomie.



Lausanne, le 12 novembre 2015

SUD

¹ Passage automatique au niveau salarial supérieur avec maintien de l'échelon